



# Déclaration Liminaire

F2S76

DU 22 FÉVRIER 2024



## UN SEUL ÊTRE VOUS MANQUE (OU PAS), ET TOUT EST REPEUPLÉ !

En juin 2023, à la demande unanime de l'ensemble des organisations syndicales, le Directeur a missionné la Psychologue du Travail et des Organisations (PTO) pour investiguer sur la situation et le climat social dégradé au sein du Bureau de ROUEN-Port. Cette situation perdurait depuis de nombreuses années et la nomination d'une cheffe de service. Pour de nombreux agents, les conditions de travail devenaient de plus en plus intenable. Étrangement, il aura fallu attendre que ladite cheffe de bureau fasse valoir son droit à la retraite pour que le champ des possibles s'ouvre et que les alertes successives portées à la connaissance de la hiérarchie trouvent enfin un écho favorable... Que de temps perdu et de souffrances inutiles !

Il sera facile aujourd'hui, tout autant qu'indélicat, de tirer à boulets rouges sur cette cadre « au management autocratique non-adapté au bureau » (dixit la synthèse du rapport de la PTO), mais il s'agit du timing choisi par l'administration pour prendre enfin à bras-le-corps un problème connu de tous, et depuis longtemps.

Aux dires des agents concernés, si 80 % des problèmes ont trouvé leur résolution dans le seul changement de gouvernance à la tête du bureau, des problématiques perdurent et devront trouver des solutions dans le dialogue, l'écoute et la concertation.

L'UNSA Douanes restera particulièrement attentive au plan d'actions proposé, tout autant qu'à sa mise en œuvre, à son suivi et à ses résultats.

Le deuxième point fort de cette instance concernera le déménagement du Bureau de Port-Jérôme. Si la mauvaise foi affichée initialement par EXXON pour retrouver la clé d'un local de repli affecté dans une urgence toute relative, était de nature à nous inquiéter, la bonne foi apparente affichée par le représentant de cette société lors de la visite des sites nous permet d'envisager un déménagement au sein de l'ex-cantine LPP dans des conditions acceptables... pourvu que l'administration suive ce dossier avec fermeté ! Mais c'est à la fin du bal que nous payerons les musiciens...

Quoi qu'il en soit, nous connaissons, la signification du mot « provisoire » dans le vocabulaire de l'administration française. C'est pourquoi, l'UNSA Douanes réclame que les travaux réalisés dans les locaux de l'ex-cantine impliquent la même qualité, le même confort et les mêmes finitions que si l'installation des collègues devait être pérennisée sur le long terme.

Nous aurons l'occasion d'apporter une analyse plus détaillée en séance sur l'ensemble des points à l'ordre du jour.